

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



A retenir

MILDIU

2023 a été une année sanitaire compliquée avec une pression mildiou inédite depuis de nombreuses années

OIDIUM

Soyez vigilants jusqu'à la fin de la véraison sur les parcelles sensibles.

VERS DE LA GRAPPE

La pression est en forte hausse. Soyez vigilants et observez vos parcelles.

CICADELLE VERTE

Les populations larvaires et adultes sont en forte progression.

ALEURODE EPINEUX DU CITRONNIER

Première détection en juin 2023 dans le Gard et l'Hérault, vigilance accrue.

METEO

• Pour la période écoulée

La semaine a été fraîche avec quelques rares passages d'averses.

La campagne 2023 a été très arrosée. Les orages se sont succédés engendrant parfois des cumuls très importants de manière localisée. De fait, l'humidité est restée très présente. Cette humidité associée aux températures élevées a engendré un niveau de pression maladie important.

STADES PHENOLOGIQUES



Stade 37 : fin véraison

Photo CA81 – stade selon
échelle Eichhorn et Lorenz



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'agriculture du
Gers, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Tableau des stades phénologiques

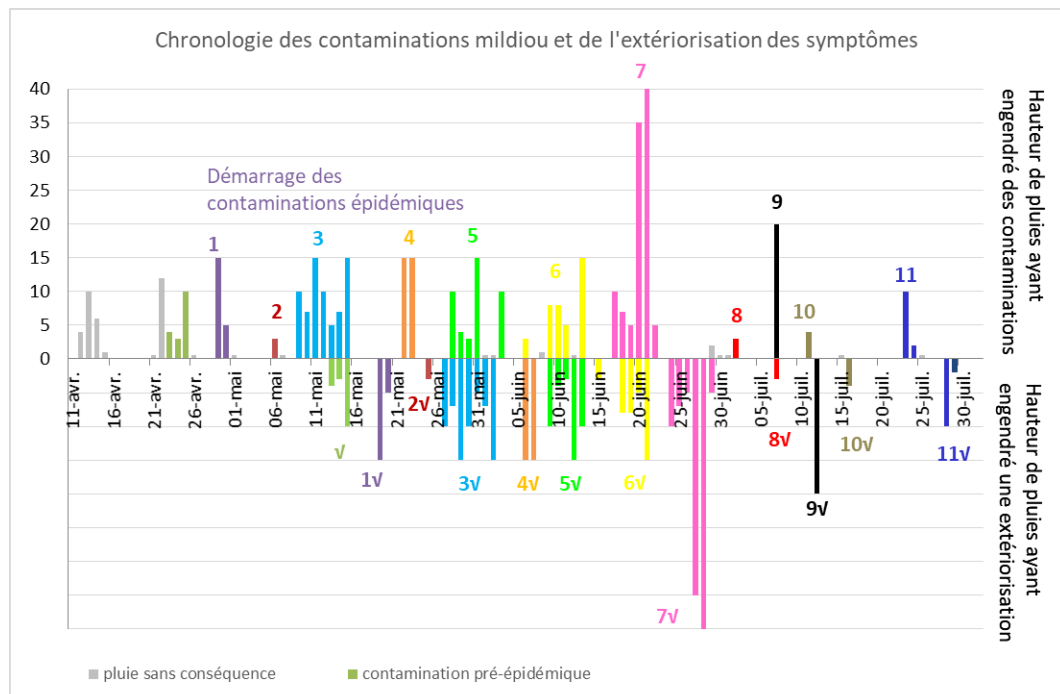
Cépages	Stades
Sauvignon	Véraison
Gros Manseng	Fermeture de la grappe – 1ères baies vérees
Chardonnay	Véraison à fin véraison
Colombard	Mi-véraison
Cabernet Sauvignon	Début véraison à véraison
Ugni Blanc	Début véraison
Tannat	Début véraison
Merlot	Véraison à fin véraison
Baco	Début véraison

MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

• Situation au vignoble

Les 1ères sorties ont été observées suite à la pluie du 20 avril. Les symptômes se sont généralisés suite aux orages de mi-juin sur feuilles mais aussi sur grappes. Par la suite, les pluies régulières ont entretenu cette pression et engendré des difficultés pour entrer dans les parcelles. La situation se stabilise sur grappes depuis fin juillet mais progresse toujours sur feuilles. Au final, les pertes de récolte ont été significatives avec en moyenne 30% de perte sur l'ensemble du vignoble d'après l'enquête faite par la CA32 et la COVAG auprès des viticulteurs.

Évaluation du risque : Les grappes ayant entamé la véraison sont maintenant moins sensibles. Il reste néanmoins important de maintenir un feuillage actif afin de favoriser la maturité des raisins mais aussi la mise en réserve indispensable pour la campagne suivante.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur la Gascogne et son impact en termes de contaminations Mildiou (hors repiquages).

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Situation au vignoble

Cette semaine, l'oïdium reste actif sur grappes. Il progresse sur les parcelles déjà impactées et des symptômes apparaissent sur des parcelles de petit et gros Manseng qui semblaient saines.

Lors de la campagne, les 1ers symptômes ont été visibles mi-mai sur des parcelles sensibles. Puis les symptômes sont arrivés tardivement grâce à une bonne gestion mais les pluies de mi-juin ont engendré des contaminations qui se sont extériorisées en juillet. Globalement, l'oïdium est bien présent au vignoble mais a été moins impactant que le mildiou.

Évaluation du risque : Un risque ne subsiste que sur **parcelles tardives et présentant des symptômes**.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

La pression a été bien contenue au vignoble. Les dégâts se limitent à quelques baies impactées.

Évaluation du risque : La véraison étant enclenchée dans de nombreuses situations, un risque ne demeure que sur parcelles impactées et tardives où les symptômes peuvent se propager de proche en proche jusqu'à la véraison.

Sur les parcelles impactées sur grappes, la prophylaxie qui consiste à éliminer les baies momifiées, devra être mise en place lors des vendanges ou de la taille.

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

• Situation au vignoble

Une sortie a été recensé sur les Chardonnay fin juin mais sinon, la maladie est restée maîtrisée. Seuls quelques foyers liés à la grêle et/ou à des perforations sont observés.

Le botrytis est moins présent que le mildiou ou l'oïdium.

Évaluation du risque : Les symptômes sèchent mais pourraient être rapidement réactivés avec l'humidité des prochains jours et particulièrement, en présence de perforations d'eudémis. La gestion de ce ravageur permet de limiter les portes d'entrée pour ce champignon.

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

• Situation au vignoble

La G1 et la G2 ont été très calmes mais la G3 s'annonce plus compliquée. Les captures sont importantes et les pontes sont très significatives.

Évaluation du risque : Le 3^{ème} vol est en cours et sera étalé. Des pontes significatives sont signalées. Les observations réalisées montrent une pression qui augmente en G3.

Soyez très vigilants, la gestion de la G3 est à mettre en œuvre car l'impact de l'eudémis sur la récolte peut être important aussi bien en termes de qualité que de quantité.

Le dépôt des pontes est en cours. Le stade tête noire peut être présent. Il s'agit d'un stade clé dans la gestion des vers de la grappe.

Techniques alternatives : La confusion sexuelle est une méthode de lutte biologique.
<https://www.vignevin-occitanie.com/fiches-pratiques/confusion-sexuelle/>

CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

• Situation au vignoble

Des grillures sont observées sur divers cépages avec une augmentation des populations larvaires et des adultes.

La pression s'accroît au fur et à mesure de la succession des générations.

Évaluation du risque : Le seuil de risque est parfois atteint. Surveillez vos parcelles.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Techniques alternatives : Des solutions de biocontrôle existent. Elles sont à appliquer sur des larves jeunes ou de manière « préventive ». Par exemple, l'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place de manière préventive avant l'installation de population importante.



Grillures – Photo CA81

FLAVESCENCE DOREE *(Scaphoideus titanus)*

• Situation au vignoble

Des symptômes de jaunisse sont sporadiquement visibles.

Évaluation du risque : L'arrêté préfectoral est publié sur le site de la DRAAF, retrouvez-le en cliquant [ICI](#). Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, sur communes identifiées ci-dessous ou selon analyse de risque entre le 20 juillet et le 5 août . en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque	Terminé
-----------	---	----------------

Le T3 est obligatoire sur les parcelles de vigne-mères ainsi que sur les communes suivantes :

Auch, Castillon Debats, Eauze, Gondrin, Lectoure, Montréal, Mouchan, Preignan

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2022 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds FD dans la parcelle...

Penser à enlever tout pied atteint dès sa détection.

ALEURODE ÉPINEUX DU CITRONNIER

(*Aleurocanthus spiniferus*)

L'aleurode épineux du citronnier a été officiellement détecté pour la première fois en France métropolitaine au mois de juin 2023 dans les départements du Gard et de l'Hérault.

Pour plus de détails sur cet organisme de quarantaine cliquez [ICI](#).

Que faire en cas de découverte ?

Toute observation d'insectes "suspects" par un opérateur professionnel ou un particulier (qu'il s'agisse de larves ou d'adultes) doit être signalée sans délai à la DRAAF-SRAL Occitanie.



Adultes sur vigne



Une suspicion de foyer ?

Contactez rapidement la DRAAF-SRAL Occitanie :

sral.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr



Comment agir ?

Surveillez vos parcelles !

Dans les communes infestées et communes limitrophes, nettoyez systématiquement les appareils de rognage de la présence de feuilles pour éviter un transport de feuilles d'une parcelle à l'autre. Attention également lors des vendanges mécaniques.

En cas de faible infestation (limitée et très localisée) :

- Détruire les rameaux atteints par incinération (en respectant les restrictions en vigueur) ou en les enfermant dans des sacs pendant 15 jours).
- Réaliser 1 à 2 traitements insecticides (voir ci-dessous).

Remarque : La lutte obligatoire contre la cicadelle de la flavescence dorée avec des pyréthrinoïdes ou des pyrèthres naturels ne protège sans doute pas efficacement contre *Aleurocanthus spiniferus*. Un traitement supplémentaire est recommandé sur vigne-mère en fin de rémanence du troisième traitement obligatoire.

Lutte insecticide :

- **En absence de fumagine, le plus tôt possible après détection**, appliquez des produits à base d'huiles minérales paraffiniques ou d'huile d'orange douce à renouveler pendant la période d'activité du ravageur (voir Bulletin de Santé du végétal HS). Respecter les recommandations des AMM sur les usages vigne.
- **En cas d'infestation plus forte et présence de différents stades dont adulte ainsi que, en cas de présence sur pépinière et vigne-mères dans les communes infestées ou pépinières de plants en pot sous serre, utilisez des produits à base de Maltodextrine (liste biocontrôle, AMM 120 jours).**

Fin des BSV, bonnes vendanges !

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, la Chambre d'Agriculture du Gers, Les Hauts de Montrouge, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, Val de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Groupe Vivadour, VitiVista et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Ce mois-ci, découvrez la nouvelle plateforme
Auxiliaires et pollinisateurs sur le site Agriconnaissances !



The banner features the COBRA logo on the left and OCAAPL on the right. The main title is 'AUXILIAIRES ET POLLINISATEURS' in large green letters. Below it, the subtitle reads 'Découvrir et développer la biodiversité fonctionnelle dans vos parcelles'. A central orange box contains the text 'Un espace web pour vous familiariser avec les enjeux de la biodiversité fonctionnelle en milieu agricole'. The background shows a close-up of a ladybug on a green plant stem and a field of white flowers. Logos for 'itsap' and 'CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE' are visible at the bottom right, along with a small French government logo.

Page accessible en cliquant [ICI](#)